

APPEL A CANDIDATURES

FINANCEMENT DE MOBILITE A L'UNIVERSITE D'ARTOIS (France) POUR ETUDIANT(E)S DE L'UNIVERSITE DE SFAX

Présentation

- Cinq bourses de mobilité Erasmus + sont proposées pour des étudiant(e)s (**Master & doctorat**) de l'Université de Sfax souhaitant effectuer une mobilité de **10 mois** à l'université d'Artois (France)
- Discipline : **Nutrition, Science des Aliments, Agroalimentaire**
- Les composantes de l'Université de Sfax concernées par ce projet sont:
 - ✓ **Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax : Laboratoire valorisation, analyse et sécurité des aliments de l'ENIS**
 - ✓ **Institut supérieur de biotechnologie (ISBS) : Département de technologies alimentaires**
- L'action Erasmus + Mobilité internationale de crédits a pour objectif de financer des mobilités entre établissements européens et établissements partenaires hors Europe. Les projets de mobilités doivent être cohérents avec la stratégie internationale des établissements concernés et conforter les coopérations existantes. Les objectifs de ce programme sont de promouvoir la coopération avec les pays partenaires en lien avec la politique extérieure de la Commission Européenne, de soutenir l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur et de mettre en avant la richesse et l'attractivité de l'enseignement supérieur européen. Le programme Erasmus + permet, tout en restant inscrit dans son établissement d'origine d'effectuer une mobilité dans un autre établissement à l'étranger pour acquérir de nouvelles compétences. Cette mobilité est validée et reconnue par l'établissement d'origine.

Conditions

- Etre inscrit dans l'établissement d'origine l'année de la mobilité
- Avoir achevé au minimum une année d'études dans l'établissement d'origine précédant l'année de la mobilité,
- Posséder le niveau de langue française requis dans l'accord interinstitutionnel Erasmus+ signé entre l'Université d'Artois et votre établissement d'origine,

- Posséder un dossier académique solide et répondre aux exigences du programme de mobilité et de l'Université d'Artois,
- Acquitter les frais d'inscription dans l'établissement d'origine (et non à l'Université d'Artois),
- Assumer les frais de demande de visas, d'hébergement, de nourriture et d'assurance,
- Suivre les cours approuvés par l'établissement d'origine et passer les examens à l'université d'Artois,
- Obtenir la reconnaissance, par votre établissement d'origine, des notes et crédits validés à l'Université d'Artois,
- Obtenir le diplôme de votre établissement d'origine sous réserve de réussite.

Financements attribués

Bourse mensuelle : **850 € par mois** pour le séjour en France

+ Forfait frais de voyage : **275 €**

Procédure de candidature

- 1- Compléter ELECTRONIQUEMENT et signer le formulaire de candidature puis le faire signer et tamponner par le coordinateur de l'établissement d'origine.
- 2- Joindre au formulaire de candidature les documents suivants :
 - Justificatifs du parcours universitaire (relevés de notes, diplômes) et leur traduction en français ou anglais,
 - Curriculum Vitae (CV) et sa traduction en français ou anglais,
 - Lettre de motivation et sa traduction en français ou anglais,
 - Copie de la preuve d'inscription dans l'établissement d'origine (carte étudiante ou tout autre justificatif généré par l'établissement d'origine)
 - Justificatif d'aide financière (le cas échéant) : si vous percevez une aide financière dans votre pays d'origine pour études (Ministère, Université, etc...),
 - Copie du passeport,
 - Attestation du niveau de français (+ attestation du niveau d'anglais uniquement pour les étudiants qui suivront une formation dispensée en anglais)

Pour les candidats n'étudiant pas la langue française en spécialité :

- Joindre une attestation officielle d'examen DELF/DALF/TEF/TCF

Pour les candidats étudiant la langue française en spécialité :

Joindre une lettre signée par un professeur de français confirmant le niveau de langue française.

Date limite de soumission du dossier de candidature : **17 Mars 2020** auprès de la Direction des Affaires Académiques et du Partenariat Scientifique / Service de Coopération Internationale de l'Université de Sfax (cf. coordonnées ci-dessous)

Critères de sélection

- ✓ Niveau académique
- ✓ Niveau linguistique
- ✓ Motivation
- ✓ Situation sociale

Sélection des candidats

- ✓ présélection par l'établissement d'origine
- ✓ sélection définitive par l'Université d'Artois

Suite à votre présélection et sélection par l'établissement d'origine et l'Université d'Artois, vous recevrez une LETTRE D'ACCEPTATION attestant que vous avez été retenu pour un séjour d'études à l'Université d'Artois dans le cadre de la Mobilité Internationale de Crédits Erasmus+.

Contact :

Contact à l'Université de Sfax :

*Mme Fatma Ghorbel,
Direction des Affaires Académiques et de Partenariat Scientifique
Service de Coopération Internationale
tel. + 216 74247401
e-mail: fatma.ghorbel@usf.tn*